



SNUDI FO 34

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et professeurs des écoles de l'enseignement public Force Ouvrière

Maison des syndicats

474 Allée Henri II de Montmorency, 34000 Montpellier

snudi.fo34@gmail.com

Tel 06 64 62 70 20/06 78 22 94 53 /06 11 02 42 44

site national : <https://fo-snudi.fr/>

site départemental <http://snudifo34.fr/>

Facebook : SNUDI FO 34

X : @SnudiFo34

Instagram : @snudifo34

Montpellier, 3 octobre 2025

2 OCTOBRE : VICTOIRE AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF ! SUCCES EN MANIFESTATION !

Le SNUDI FO 34 se félicite de la décision du tribunal administratif rendue hier matin de suspendre l'article 2 de l'arrêté du préfet de l'Hérault.

Cet article 2 voulait interdire « *la présence de toute personne extérieure à la manifestation déclarée par l'intersyndicale, composée de ses adhérents, ses militants et ses sympathisants* » dans le cortège.

Le SNUDI FO 34 s'est associé au référé liberté de Solidaires, la LDH et la Libre Pensée.

C'est une victoire majeure contre la tentative du préfet de diviser les manifestants, de restreindre les droits et les libertés démocratiques, en particulier la liberté syndicale et celle de manifester.

Avec plus de 6500 manifestants, dont les grévistes, ayant répondu à l'appel intersyndical, les mots d'ordre du 10 et du 18 septembre ont une nouvelle fois résonné : non à tout budget d'austérité, de l'argent pour les services publics pas pour la guerre, augmentation des salaires et des pensions, solidarité avec le peuple palestinien.

Le SNUDI FO 34 a, aux côtés de la FNEC FP FO, rappelé ses revendications tout au long de la manifestation, en particulier la nécessaire abrogation de la réforme des retraites.

Dès à présent, le SNUDI FO 34 invite les collègues à poursuivre la discussion sur la suite de la mobilisation, entre le rejet des journées saute-moutons inefficaces et l'ancrage de la grève pour gagner.

